

Exigences d'informations applicables aux dispositifs de chauffage décentralisés à combustible solide

Référence du modèle:	P927085
Modèle/désignation:	Foyer 700 GV 10KW
Marque:	INVICTA
Fonction de chauffage indirect:	non
Puissance thermique directe:	10,0 kW
Puissance thermique indirecte:	0,0 kW

Combustible	Combustible de référence	Autre(s) Combustible(s) admissible(s)	η_s % (*)	Emissions dues au chauffage des locaux à la puissance thermique nominale (*)				Emissions dues au chauffage des locaux à la puissance thermique minimale (*)			
				P	COG	CO	NO _x	P	COG	CO	NO _x
				mg/Nm ³ (13 % O ₂)				mg/Nm ³ (13 % O ₂)			
Bûches de bois ayant un taux d'humidité \leq 25 %	oui	non	66	30	100	1375	160	-	-	-	-

Caractéristiques pour une utilisation avec le combustible de référence uniquement

Puissance Thermique

Puissance thermique nominale:	P_{nom}	10,0	kW
Puissance thermique minimale (indicative):	P_{min}	n.d.	kW

Rendement utile (PCI brut)

Rendement utile à la puissance thermique nominale:	$\eta_{th,nom}$	76,0	%
Rendement utile à la puissance thermique minimale (indicatif):	$\eta_{th,min}$	n.d.	%

Consommation d'électricité auxiliaire

A la puissance nominale:	$e_{l,max}$	-	kW
A la puissance minimale:	$e_{l,min}$	-	kW
En mode veille:	$e_{l,SB}$	-	kW

Puissance requise par la veilleuse permanente

Puissance requise par la veilleuse:	P_{pilot}	n.d.	kW
-------------------------------------	-------------	------	----

Type de contrôle de la puissance/de la température de la pièce F(2):	Contrôle de la puissance thermique à un palier, pas de contrôle de la température de la pièce	0%
Autres options de contrôle F(3):	Non applicable	0%

Classe d'efficacité énergétique:	A
Indice d'efficacité énergétique (IEE):	100

Coordonnées de contact :

Date:

Signataire:

INVICTA GROUP Zone industrielle La Gravette 08350 - DONCHERY France	Tél. +33 (0) 3 24 27 71 71 invicta.fr contact@invicta-group.fr	24/09/2024	Benjamin Pernellet Le Technicien Laboratoire
---	--	------------	---

(*) η_s = rendement saisonnier, P = particules, COG = composés organiques gazeux, CO = monoxyde de carbone, NO_x = oxydes d'azote